

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

«Les États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption se réunissent en vue d'intensifier leurs efforts pour s'attaquer à la corruption à l'appui de la réalisation des OMD »

25 Octobre 2011 (Marrakech, Maroc) - Aujourd'hui, plus de 140 États parties, 14 agences de l'ONU et 84 organisations observatrices se sont réunis à l'ouverture de la quatrième session de la Conférence des États Parties (CEP) pour la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC). Les États parties, dont plusieurs sont représentés au niveau ministériel, se serviront de la CEP pour réfléchir sur leurs efforts pour appliquer la Convention à ce jour et identifier leurs priorités pour faire avancer les efforts dans la lutte contre la corruption, tant au niveau de leurs pays qu'à l'échelle mondiale.

Pour la première fois, la CEP met un accent particulier sur la façon dont les efforts anti-corruption nationaux, guidés par la CNUCC, peuvent être soutenus en vue d'habiliter les États à accélérer leurs efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Un événement parallèle spécifique est organisé par le PNUD à la CEP sur «La lutte contre la corruption pour l'accélération des OMD».

À l'ouverture officielle de la CEP, Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, a envoyé un Message à tous les participants. Sa Majesté a appelé les États parties à prioriser les résultats qui appuieront le développement et l'atteinte des OMD.

Dans son Message, Sa Majesté a déclaré que "Pour faire face aux effets désastreux de la corruption - qui est l'obstacle majeur pour le progrès, notamment dans les pays en développement - des efforts concertés au niveau international sont nécessaires pour relever le défi de la corruption et ses horribles manifestations, en particulier lorsque son impact entrave la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ".

"L'objectif est de répondre aux aspirations des peuples pour un développement global, l'élimination des poches de pauvreté et de vulnérabilité, et la réalisation d'un développement humain durable et équilibré », a observé Sa Majesté.

Le PNUD a longtemps travaillé avec les États membres de l'ONU partout dans le monde en vue d'appuyer leurs efforts pour lutter contre la corruption et promouvoir une gouvernance plus responsable et réceptive. Dans son programme régional de lutte contre la corruption dans les États arabes, y compris au Maroc, le PNUD est entrain d'aider les homologues nationaux à utiliser la CNUCC en tant que plateforme pour les efforts visant à promouvoir la responsabilisation et la transparence dans les secteurs qui offrent des services publics essentiels, tels que la santé, l'eau et l'éducation. Ce travail appuie de grands efforts pour mettre en œuvre le Cadre d'accélération des OMD, qui a été convenu lors du Sommet de 2010 sur les OMD.

Dans son message, S.M. le Roi Mohammed VI a commenté spécifiquement sur le rôle des agences des Nations Unies, y compris le PNUD, dans le soutien des États parties à mettre en œuvre la CNUCC.

Sa Majesté a également salué l'assistance apportée par le PNUD et le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui est le Secrétariat de la CNUCC, en déclarant: «Nous apprécions le soutien technique et la formation qu'ils offrent à des experts de différents États parties à la Convention.»

La délégation du PNUD à la CEP est dirigée par Mme Geraldine Fraser-Moleketi, Directeur du Groupe de

la gouvernance démocratique, qui est accompagnée par des conseillers en lutte contre la corruption de New York, de centres régionaux et d'un certain nombre de bureaux de pays du PNUD dans les États arabes.

Lors d'une réunion de l'Association internationale des agences de lutte contre la corruption, qui a précédé la CEP, le PNUD a lancé une publication révolutionnaire, intitulée «Guide du praticien: Une méthodologie d'évaluation des capacités des agences de lutte contre la corruption», qui est conçue pour fournir une assistance pratique aux praticiens de la lutte contre la corruption travaillant à renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption des agences.

La CEP se poursuivra pendant cinq jours, avec les États parties discutant les progrès et défis dans l'application de la CNUCC. A l'issue de la CEP le 28 Octobre, les États parties devraient approuver un certain nombre de résolutions sur la prévention de la corruption, la coopération internationale et l'assistance technique, qui guideront leurs efforts combinés à mettre en œuvre la CNUCC dans les prochaines années.

* * *

Pour de plus amples renseignements: M. Anga Timilsina à anga.timilsina@undp.org ou M. Arkan El-Seblani à arkan.el-seblani@undp.org

⋮